



Paris, le 2 septembre 2019

Terreïs annonce le dépôt du projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Ovalto

Terreïs annonce aujourd'hui le dépôt du projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Ovalto (l' « **OPR-RO** »). L'OPR-RO fait suite à l'offre publique de rachat d'actions de Terreïs (l' « **OPRA** »), ouverte du 3 juillet 2019 au 23 juillet 2019. A la suite de l'OPRA et de l'annulation des titres auto-détenus, Ovalto détient 96,36% du capital de Terreïs.

L'OPR-RO se fera selon les mêmes termes que l'OPRA : le prix offert aux détenteurs d'actions ordinaires sera de 34,62 euros par action ordinaire et de 38,34 euros par action de préférence Terreïs. L'OPR-RO vise la totalité des actions Terreïs non détenues directement ou indirectement par Ovalto, soit 504 114 actions ordinaires et 17 052 actions de préférence.

Préalablement à l'ouverture de l'OPR-RO, l'AMF publiera un avis d'ouverture et de calendrier, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'OPR-RO.

L'ensemble des informations relatives à l'OPR-RO, dont le calendrier prévisionnel, est décrit dans le projet de note d'information. Le projet de note d'information est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Terreïs (www.terreis.fr) et peut être obtenu sans frais auprès de Terreïs ou d'Ovalto (11, avenue Paul Langevin, 92350 Le Plessis Robinson).

Contact : Fabrice PAGET-DOMET, Directeur Général - Tél : 01 82 00 95 23

A propos de TERREÏS (www.terreis.fr) ISIN : FR0010407049 – Code Mnémonique : TER

TERREÏS est une société foncière dont le patrimoine est constitué de bureaux et de murs de commerces situés pour l'essentiel à Paris QCA. TERREÏS est cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris depuis décembre 2006 et a intégré le compartiment B en janvier 2012.